

((-: Animations :-))

Soirée de Noël

Elle aura lieu le **samedi 7 décembre**, débutera vers 18h00 dans l'église par le concert du Chœur d'Hommes du Haut-Poitou (une quarantaine de chanteurs) et sera suivie par la soirée fouées... au cours de laquelle le Père Noël a promis de passer récompenser les enfants sages!

Tous les détails sont dans vos boîtes aux lettres. **Pensez à vous inscrire !**

Nous vous attendons nombreux pour terminer cette année de manière conviviale.

"Nettoyons la nature"

Samedi 21 septembre, une quarantaine de personnes a nettoyé allées, routes et chemins, comme chaque année à cette période. La collecte - résultat des incivilités - s'est avérée encore trop excessive. Le casse-croute traditionnel offert par la municipalité a clôturé cette matinée!

La préservation de la planète, sujet d'actualité, commence chez nous, dans notre village, et chacun doit prendre conscience de l'importance du sujet. Il suffirait d'un peu d'efforts, et ce nettoyage n'aurait plus raison d'être! Tout est fait pour permettre le tri: poubelles jaunes, containers verres et papiers, et déchetteries pour les autres objets. Les horaires d'ouverture permettent à tout un chacun de s'y rendre sans difficulté.

11 novembre

La traditionnelle cérémonie s'est tenue au monument aux morts sous une pluie battante. La tradition, ce n'est pas seulement ce qu'on hérite du passé, mais également ce qui se perpétue dans le temps.

Nous devons beaucoup à cette génération sacrifiée. Le devoir de mémoire est inaltérable. Vous étiez nombreux à y assister. Le repas convivial qui a suivi a rassemblé la grande majorité de nos aînés dans une ambiance amicale et festive. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette journée. La participation des habitants est un gage du dynamisme d'un village.

Villages fleuris

Pour la seconde année consécutive, notre commune a obtenu le second prix départemental. C'est une distinction qui nous honore et récompense nos efforts de fleurissement, mais revient également aux habitants qui, chaque année, font des efforts de décoration pour rendre notre village agréable. Il reste une petite marche à gravir... à bon entendeur!

Cette distinction s'accompagne d'un arbuste décoratif et d'une prime de 480 € que nous utiliserons l'an prochain pour faire encore mieux!



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 28 – Novembre 2019

édité par nos soins



Le mot du maire

Encore une année qui s'achève, que nous n'avons guère eu le temps de voir passer.

Des habitants récemment installés me disaient, il y a peu, qu'il fait bon vivre dans notre village et qu'ils apprécient le calme, la propreté et la mise en valeur du patrimoine. Je crois qu'ils ont raison !

Comme vous le savez peut-être déjà, je vous confirme qu'après mûre réflexion, j'ai décidé de solliciter un second mandat et de poursuivre l'aventure. Les détails vous seront communiqués pendant la période de campagne électorale.

Je vous souhaite une excellente fin d'année, de belles fêtes avec vos familles et amis, et vous donne rendez-vous le 7 décembre pour notre traditionnelle soirée de Noël.

Bien cordialement

Alain Legrand

Ce Brin de Chaussée est volontairement restreint, en raison de la période de réserve qui précède les élections municipales.

- - - === OoooOoooO === - - -

Infos

Linky (suite...)

Selon le calendrier prévisionnel établi par SOREGIES, l'installation des compteurs communicants Linky devrait débuter en janvier 2020 et se terminer en mars. L'acceptation de cette installation, que votre compteur soit à l'intérieur de votre habitation ou à l'extérieur, n'est pas obligatoire. Toutefois, pour en décider en toute connaissance de cause, un numéro dédié est à votre disposition pour obtenir tous renseignements utiles: 05 49 89 02 10. Une borne interactive - qui répondra à toutes vos interrogations sur ce sujet - sera prochainement installée en mairie.

L'église

Les travaux de restauration touchent à leur fin, enfin! Travailler avec plusieurs entreprises s'avère souvent compliqué, surtout quand le coordinateur n'est pas aussi attentif qu'il le devrait. L'ouverture au public est prévue le 7 décembre, à l'occasion du concert (voir "Animations").

Prévu pour durer environ 4 mois, le chantier se sera finalement étiré sur près de 12 mois. Une bonne dose de patience et d'énergie auront été nécessaires pour mener à bien cette première tranche de restauration et voir enfin le "bout du tunnel"! Mais vous verrez, ça valait le coup d'être patient!

Nous mettrons prochainement en ligne - sur le site internet de la commune (lachaussse86.com) - un album photo retraçant le déroulé des travaux.

Agriculture

Petit poucet devenu grand !

Tout le monde se souvient de l'histoire du petit poucet qui semait les pierres une à une. Les temps changent ! Aujourd'hui grâce à la mécanisation, les agriculteurs, entre deux campagnes de culture, réunis au sein des associations foncières, ramassent les pierres dans les champs. Elles remontent sans arrêt du fin fond de la terre. Ainsi, à raison de 2000 tonnes environ ramassées chaque jour, ces pierres sont stockées avant de servir à l'entretien et la réfection des chemins empruntés par les engins agricoles, préservant ainsi les routes bitumées.

A titre indicatif, il faut environ 1000 tonnes de pierres pour refaire 1 km de chemin, sur une largeur de 4 m, (soit les passages de roues) et 40 cm d'épaisseur. Petit poucet a bien changé !



Infos

Isolation à 1 euro: prudence !!!

Les propriétaires, et plus particulièrement les personnes âgées ou vulnérables, sont démarchés par téléphone. Tout en leur faisant miroiter une isolation pratiquement gratuite, ils sont parfois invités à faire une avance de fonds et à souscrire un ou plusieurs prêts à la consommation. Certaines sociétés réalisent des travaux non-conformes, à moindre coût, et les propriétaires sont obligés de faire ensuite appel - à leurs frais - à une autre entreprise agréée.

Pour éviter des déconvenues, quelques précautions à prendre:

- Les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique doivent être impérativement réalisés par des professionnels titulaires de la norme "Qualibat RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)"
- Ne jamais avancer de fonds, ne pas souscrire de prêt à la consommation
- Ne pas donner suite à des entreprises prétendant être mandatées par des organismes publics ou vous menaçant de pénalités
- Ne jamais signer un contrat dans la précipitation - lire attentivement les dispositions figurant en petits caractères
- Se méfier des entreprises situées à trop grande distance.

Pour vous aider dans vos démarches, l'État a mis en place un site qui vous permettra d'effectuer vos recherches sereinement (www.faire.fr). Pour vous renseigner sur les aides publiques ou solliciter un accompagnement technique, contacter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Vienne (siège à Poitiers): 05 49 88 31 93 – www.adil.86.com.

Si un comportement ou un procédé vous paraît suspect, n'hésitez surtout pas à contacter les gendarmes de votre localité. L'escroquerie et l'abus de confiance sont des infractions pénales qui donneront lieu à une enquête judiciaire. Dans ce cadre, relevez toutes les informations susceptibles d'être utiles aux enquêteurs (numéros de téléphone, plaques d'immatriculation, etc...) - toutefois en veillant à ne pas vous mettre en danger.

Travaux

Le programme des travaux de voirie pour l'année 2019 est achevé: Rue de la Voie Romaine, entre la rue du Bois Nouveau et la rue des Iris, Rue de Glande Lieudit "La Place", et Rue de la croix de pierre, jusqu'à la limite communale.

Attention

A la lumière d'un incident récent, ne laissez jamais entrer un inconnu à votre domicile, quel que soit le motif de sa visite! Les escrocs redoublent d'ingéniosité pour parvenir à leurs fins: vente de calendriers au profit de populations démunies, vérification de compteurs etc.

Ne cédez pas à leurs arguments dont le seul but est d'entrer et de vous soutirer argent ou valeurs, voire d'attenter à votre intégrité physique. Informez les que vous prévenez de suite la gendarmerie et/ou la mairie et faites-le immédiatement. Mieux vaut une fausse alerte que se retrouver victime.

Si vous le pouvez, fournissez des éléments susceptibles d'aider à une identification ou une interpellation: nombre de personnes, description, véhicule utilisé, couleur, immatriculation (même incomplète), etc.

Les auteurs de ce type de vols, lorsqu'ils comprennent qu'ils peuvent être identifiés, ne reviennent pratiquement jamais dans la même commune. Chacun d'entre nous se doit d'être vigilant pour la sécurité de tous!